

Intervention de François Pot, Président du MPB

Faire un bilan succinct de 2015 est un exercice compliqué parce que le déroulement de l'année 2015 a été hors normes habituelles.

L'année 2015 a été l'année de tous les excès :

- Excès d'offres par augmentation de la production européenne et américaine.
- Excès d'offres lié à la prolongation de l'embargo russe.
- Excès d'offres par la baisse de consommation intérieure.

Dans ce contexte, la loi de l'offre et de la demande ne pouvait être que défavorable aux offreurs producteurs avec, pour conséquence, une pression exacerbée sur les prix. Alors que la situation dégradée de marché trouve ses fondements dans la surproduction des pays voisins et dans les conséquences de la gestion désastreuse de la commission sur les certificats sanitaires russes, la pression a été mise sur le Marché du Porc Breton qui n'a pu, au moment opportun, éviter le grand écart de prix avec les pays concurrents du Nord de l'UE. A partir de cet instant, les dysfonctionnements ont été multiples :

- Remise en cause de la convention,
- Départ fracassant du MPB de Bigard et de la Cooperl,
- Prix maison au moment du SPACE,
- Suspension de la cotation début octobre.

L'enseignement de cette période est que le prix MPB ne peut s'affranchir de la loi de l'offre et de la demande **assurant la fluidité dans tous les élevages.**

Du 8 octobre au 25 novembre, le prix du porc a été fixé arbitrairement par chaque entreprise provoquant des situations inédites pour les producteurs : livrer des porcs sans en connaître le prix. Du jamais vu en 44 ans d'organisation. La loi de l'offre et de la demande avait déjà été contestée en 1987/88. A l'issue de cette période, la majorité des éleveurs avait dit : "Plus jamais ça", les temps changent et probablement que cette expérience de 87/88 était trop ancienne pour les jeunes générations. Cette période sans cotation officielle (qui a vu le prix du porc baisser de 20 centimes) a été mise à profit pour bâtir une nouvelle convention destinée à relancer les enchères au MPB, MPB qui n'est ni plus ni moins qu'une association à vocation technique dont la destinée est de fixer le prix de marché. Les OP, des abattoirs volontaires et constructifs ont paraphé un accord le 24 novembre pour un redémarrage du cadran le 26 novembre. Ce ne fut sans doute pas le meilleur jour pour redémarrer car les offres étaient abondantes, les retards d'enlèvement

Assemblée générale du Marché du porc Breton - Jeudi 23 juin 2016

conséquents et les perspectives de hausse de prix nulles. Pourtant, ce jour fut choisi car il était nécessaire d'afficher un prix public transparent servant de base de transaction. Il faut ici remercier tous ceux qui ont contribué à définir ce projet en rappelant que la précédente convention **signée le 30 mars 2015** était sans doute conforme aux nécessités des uns et des autres à condition que le prix fût un prix de fluidité.

7 mois sont passés depuis le redémarrage du cadran, la comparaison des prix entre bassins de production indique que le positionnement du MPB est correct à l'échelle européenne. Cependant, je souhaite que plusieurs améliorations soient apportées au fonctionnement, en premier desquels une meilleure offre, une meilleure représentativité avec le retour des grands acteurs absents, quelques aménagements de fonctionnement sur lesquels nous discutons en commission technique avec les OP, avec les abattoirs signataires de la convention dans un esprit constructif.

Je reviens en quelques mots à la conjoncture. Ce ne sont pas les règles techniques, aussi efficaces soient-elles, qui vont varier le cours du porc : c'est le marché de l'offre et de la demande et la fluidité sortie élevage.

Sur ce plan, il faut relever avec grand intérêt les besoins en viande de l'Asie et de la Chine en particulier. Ce réveil assez brutal (en quantités) fait éviter aux éleveurs européens un début d'année 2016 encore plus difficile, le marché porcin est un marché d'opportunités, il faut les saisir !!

Enfin, il faut reconnaître tout le travail réalisé par les éleveurs et leurs organisations pour valoriser le porc français. Notre marché national de consommation doit être l'enjeu prioritaire pour valoriser notre production. La baisse de consommation pose question, il faut y remédier et pour cela y mettre tous les moyens de promotion du produit, d'animation... et ça ne passera que par une révision du décret sur les promotions. Ce n'est qu'à cette condition que le prix français, le prix MPB rivalisera avec les prix des pays bénéficiant d'avantages compétitifs.

Une mise en avant judicieuse du porc français doit profiter aux éleveurs français. Le grand marché de consommation français est la priorité. Il est possible d'y valoriser notre production un peu mieux que les viandes importées. Ce ne sera que bénéfique pour les producteurs et assurance pour les abattoirs de disposer de suffisamment d'offres demain. Le Marché du Porc Breton est à la disposition de tous pour servir cette grande cause qu'est la définition du plus juste prix en fonction de toutes les circonstances de marché.